



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E96013

VALABLE JUSQU'AU

04/05/2026

ÉDITÉ LE

23/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 18/04/2024
10 010

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES CEDEX 538556143

Siret : 538 556 143 00021

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5046614

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 127648996

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 127648996

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : ENTREPRISE DENOUL MATTHIEU

1 ROUTE DE MONTOURS
SAINT ETIENNE EN COGLES
35460 MAEN ROCH

Téléphone : 02 99 95 69 71

Portable : 06 77 38 98 67

Site Internet :

E-mail : amiante@entreprise-denoual.fr

Responsabilité légale :

DENOUL MATTHIEU GÉRANT

Fax : 02 99 95 69 71

Effectif moyen : 35

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	05/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	05/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	05/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	05/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.